

SEANCE DU 27 JANVIER 2017

Présents : MM. MASSIAS, SAVIGNAT, BOUZAGE Mme PERILLAUD, MM. ROCHER, TUYERAS, SOULAT, PATTEUW, GRANET, Mmes DELHOMMEAU, LEBRAUD, VALLADE

Absents et excusés : M. FOURNIER, Mmes DEVESNE, CORDEAU

Mr Fournier a donné pouvoir à Mr Massias.

Mr Dominique BOUZAGE a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION REGLEMENTS DES DERNIERES FACTURES DU CCAS

Adoptée par le Conseil municipal

PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE SEJOUR (voyage, centre de loisirs...)

Délibération prise à l'unanimité par le Conseil municipal

DELIBERATION FETES ET CEREMONIES année 2017

Adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

DELIBERATION POUR LE REGLEMENT DE L'ADHESION A « L'ASSOCIATION DES CROQUEURS DE POMMES » ET LA « FEDERATION NATIONALE DES MAIRES RURAUX DE FRANCE »

- Reconduction de l'adhésion à « l'association des croqueurs de pommes ».
 - Pour information, les cotisations pour l'Association des Maires de France s'élèvent à 322,19 € et 38 € pour la revue par an. Les cotisations pour l'Association des Maires ruraux de France s'élèvent à 56 € et 19 € pour la revue par an.
- Le Conseil municipal choisit d'adhérer à « l'association des Maires Ruraux ».

CAMION DE LA COMMUNE

Le moteur du camion a subi une rupture de la courroie de distribution. Vu l'ampleur de la réparation et la difficulté pour Monsieur Mourgaud de trouver des pièces, en raison de l'ancienneté du matériel, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de pouvoir en acheter un nouveau. Réponse positive du conseil. Mr Mourgaud nous propose un camion de marque IVECO avec 26 500 km pour un prix de 27000 €. Le conseil demande toutefois de faire une comparaison avec un véhicule neuf. Le Maire répond que cela sera fait dans la semaine suivante.

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Après consultation du tableau des différents tarifs, il est décidé de ne pas changer ceux-ci.

1^{ER} TOUR CYCLISTE DE LA CHARENTE LIMOUSINE

Il est fait demande d'une subvention par la mairie de Saint Laurent de Cérés et de l'UACR (organisateur de la course). La course cycliste passera à Chirac le 8 avril. Le Conseil municipal décide le versement d'une subvention de 100 €. Les organisateurs demandent aussi la présence de 2 signaleurs pour le carrefour de Peyras à 14H30 ce 8 avril. Mr Joël Savignat et Mme Eliane Delhommeau se portent volontaires. Accord du maire pour le passage de la course sur la commune.

ECHANGE DE TERRAINS : Commune - Michel Marchand :

Ouverture de l'enquête publique. Village de l'Aumônerie. La commune prend le chemin cadastré n° 985 contre le terrain cadastré n° 987. Le Conseil suspend sa décision. Le

Conseil souhaite que de nouvelles discussions aient lieu avec Mr Marchand pour qu'il prenne à sa charge les frais relatifs à la transaction ainsi que les frais de l'ouverture de l'enquête publique.

Une nouvelle décision sera prise au prochain conseil.

TERRE SAINÉ :

Suite à l'adhésion à la charte « Terre Saine » Mr Joël Savignat et Mr Dominique Bouzage accompagnés des 2 agents municipaux chargés de l'entretien de la commune sont allés sur la commune de Montrollet (commune disposant de 4 papillons Terre Saine) pour voir la gestion du cimetière et de l'ensemble de la commune sans pesticides.

Suite à cette visite, nous avons décidé de mettre en place les mêmes procédures de gestion (paillage avec écorces entre les tombes, désherbage mécanique des allées, fleurissement des pieds de murs pour le cimetière et fauchages différenciés pour les espaces enherbés de la commune, mulching etc...). Par ailleurs l'ensemble des terrains de la commune va faire l'objet d'une fiche descriptive où sera noté l'ensemble de leurs spécificités et la liste des travaux qui y seront réalisés toute l'année dans le respect de la charte « terre saine ». Une campagne de communication sera mise en place pour expliquer la nouvelle gestion des espaces communaux.

- Une information est faite au Conseil municipal concernant le matériel communal : en effet, depuis quelque temps, nous avons à gérer de nombreuses pannes souvent onéreuses, qui mettent en relief soit la vétusté, soit un manquement à la sécurité (tracteur John Deere), soit du matériel mal approprié à la tâche qu'il est censé réaliser. Nous allons donc faire une étude visant à cerner au mieux les besoins en matériels actuels et de ce fait réaliser des économies sur le long terme. Cette étude sera présentée lors des prochains conseils municipaux.

INFORMATIONS DIVERSES :

- FDAC : cela concerne 3,6 km de routes communales :
 - 3 km routes des Rivauds à Tisseuil.
 - 0,6 km village de Foulounoux.
- Rapport INSEE : suite au dernier recensement, la population de la commune s'établit à 765 habitants.
- Rapport lagunes : suite au dernier contrôle, il apparaît un bon traitement de l'eau, ainsi qu'un bon entretien des lagunes.
- Logement multiple : Mme Stéphanie WILSON n'a pas répondu au courrier recommandé. Devant cette situation, il a été décidé, à la fin Mars, de mettre en place les mesures nécessaires à une procédure d'expulsion.
- CDC de Charente Limousine : Mr Michel Fournier, 1^{er} adjoint de la commune a été élu vice-président chargé de la mutualisation, Monique Périllaud est la suppléante.
- ATD 16 : Mr Gérard Rocher a participé à la réunion annuelle d'ATD 16.
- Mr le Maire a reçu le nouveau percepteur. Il est basé à Roumazières- Loubert et aura la charge de 42 communes qui composent son nouveau secteur. Fin de la réunion à 23H10.